Programme de revitalisation des centres-bourgs d’Avize et de Blancs-Coteaux (Vertus)

Depuis le 1er octobre 2018, la Ville d’Épernay s’est lancée dans un programme de revitalisation de son centre-ville et de son territoire avec le projet Action Cœur de Ville. Ce dispositif gouvernemental permet aux villes moyennes de plus de 20 000 habitants de faciliter la conception et la réalisation de leur projet.

La revitalisation du centre-ville d’Épernay s’articule aussi avec la revitalisation des petites villes rurales structurantes d’Épernay Agglo Champagne. L’objectif est d’équilibrer l’attractivité de la ville-centre en revitalisant les petites villes périphériques grâce à une Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).



Une ORT c’est quoi ?

C’est un outil juridique qui a été créé par la loi ELAN (Evolution du Logement, de l’Aménagement et du Numérique) de 2018 afin de faciliter, de manière concrète et par conventionnement, la construction opérationnelle des projets de revitalisation applicables dans le cadre d’Action Cœur de Ville.

Il prévoit une extension du dispositif vers des petites villes périphériques à la ville-centre du territoire communautaire. Ainsi, depuis 2019, une réflexion a été menée afin d’identifier celles ayant des fragilités. **Sur le territoire de l’Agglo, deux communes ont ainsi été identifiées : Avize et Blancs-Coteaux (Vertus).**

C’est dans cette logique de cohérence territoriale que, depuis juillet 2021, les services d’Épernay Agglo Champagne et les communes d’Avize et de Blancs-Coteaux (Vertus) travaillent conjointement. Cette collaboration a pour objectif de **concevoir un projet d’urbanisme qui encourage la rénovation urbaine en résorbant les habitations et les locaux commerciaux vacants**.

Focus sur Avize et Blancs-Coteaux (Vertus)

Avize et Blancs-Coteaux (Vertus) connaissent aujourd’hui certaines difficultés dans leur centre-bourg et ce malgré des atouts patrimoniaux remarquables. Leur expansion en périphérie a créé un déséquilibre. Il en résulte une **perte de population, une vacance commerciale et résidentielle ainsi qu’une dégradation des espaces publics**.

Le projet d’ORT à Avize

Les 15 partenaires de cette ORT ont officiellement signé l’avenant à la convention-cadre du projet. Celui-ci acte les enseignements de l’atelier participatif citoyen de décembre 2021 et de la réunion de consultation des partenaires de mars 2022. « *Nous avons ainsi tenu compte de l’avis des habitants et des usagers d’Avize ainsi que des signataires de l’ORT* », assure Gilles Dulion, Maire d’Avize. Et d’ajouter : « *cette signature acte le début de la transformation de notre commune. C’est un moment fort et un tournant historique. Il faut reconstruire la cité sur elle-même et donner envie aux jeunes ménages de venir s’y installer* ».

Au programme, la **réhabilitation de deux friches urbaines et la création d’une forêt urbaine expérimentale**. L’îlot de la Carrière et l’ancien EHPAD Augé Colin sont en friche depuis plusieurs années. Le premier nommé est un projet dont le lancement interviendra **avec la création de 15 logements et d’1 local d’activité libérale ou commerciale en plein centre-ville**.

Quant à la forêt urbaine expérimentale, elle sera plantée dans le parc Nature Santé Bien-Être, se situant dans les nouveaux quartiers. Ces réhabilitations permettront ainsi d'accroître l'attractivité et le cadre de vie de la commune.

Des aides de l'État, d'Épernay Agglo Champagne et de la municipalité sont prévues afin d'encourager la rénovation des bâtiments existants du centre-ville.

Le projet de revitalisation à Blancs-Coteaux (Vertus)

Le projet de revitalisation Petites Villes de Demain (PVD*) de Blancs-Coteaux (Vertus) est en cours d'élaboration. Il aspire à contribuer au développement de son patrimoine territorial. En effet, le centre-bourg accueille de nombreux éléments patrimoniaux et de savoir-faire locaux (viticulture, champagnisation, céréaliculture, maraîchage…). Depuis la réunion de lancement du dispositif, le 6 septembre 2021, plusieurs réunions publiques et de concertation ont eu lieu afin d'informer et de fédérer les habitants, les usagers et les acteurs locaux. « *Nous ne pouvons pas faire sans les habitants et les acteurs du territoire* », selon le maire Pascal Perrot.

Pour **revitaliser le commerce et l'artisanat**, une concertation avec les commerçants et les artisans a eu lieu en novembre 2021 et d'autres réunions publiques ont suivi. Les élèves du collège Eustache-Deschamps vont aussi participer en apportant leurs propositions.

Afin d'aller encore plus loin, la commune a ouvert **une plateforme numérique de participation citoyenne**. Plusieurs réflexions sont également en cours sur la réhabilitation de l'Hôtel Dieu, de l'ancienne école Saint-Charles, de l'ancienne école du Vieux Moulin et du silo agricole. Ce dernier sera délocalisé à l'horizon 2025, libérant ainsi 2 hectares de terrain. Une réflexion est menée en parallèle sur les espaces publics intégrant la nature en ville.

Comme pour Avize, des aides de l'État, d'Épernay Agglo Champagne et de la municipalité seront prévues afin d'encourager la rénovation des bâtiments existants du centre-ville.

* « Petites Villes de Demain (PVD) » est une ORT qui a été labellisée par l'État pour renforcer les aides en ingénierie et en financement. La finalité de revitaliser les centres-villes et les territoires reste la même. Cependant, PVD renforce le dispositif ORT de la commune labellisée par des aides supplémentaires ».

Contact

Mail : flavien.rouyer@epernay-agglo.fr

Téléphone : 03 26 56 47 66

Liens utiles
Plateforme citoyenne pour le projet de Blancs-Coteaux